

NE PAS RATER L'INTÉGRATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS SON CABINET

Intégrer l'intelligence artificielle au sein du cabinet sans le désorganiser, en permettant de manière effective de fluidifier et gagner du temps, sans se laisser distancer par la concurrence.

Vendredi 16 octobre 2026

Objectifs : A la fin de cette journée les participants sauront quels sont les derniers outils d'intelligence artificielle utiles pour les cabinets d'avocats, et sauront comment les utiliser au sein de leur cabinet.

Matinée 9h30 - 12h30 :

- 9h00 - 9h30 : Accueil des participants
- 9h30 - 10h45 : Approche stratégique de l'intelligence artificielle dans la profession d'avocats
- 10h45 - 11h00 : pause
- 11h00 - 12h30: Déclinaison concrète au sein des cabinets d'avocats

***** 12h30 - 13h50 : déjeuner *****

Après-midi : 14h00 - 16h30 : L'intelligence artificielle dans les cabinets d'avocats : quelle position et quelle action concrète d'Eurojuris France ?

- 14h - 14h30 : Etat des lieux
- 14h30 - 16h15 : Cas pratique
- 16h15 - 16h30 : Evaluation formative de la formation

NE PAS RATER L'INTÉGRATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS SON CABINET

LES FORMATEURS :



François GIRAULT, Avocat & Président de la commission prospective et innovation du Conseil National des Barreaux



François-Xavier CAO, Co-fondateur et directeur produit d'Olympe.legal. DPO expérimenté et membre du Club DPO.

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Jean-Luc MEDINA, Avocat à Grenoble (CDMF Avocats), & **Sébastien FOUCHERAULT**, Avocat à Niort (Cabinet Avodès), **Benjamin ENGLISH**, Avocat à Saint-Brieuc (SHANNON Avocats)

INSCRIPTION :

O Je souhaite participer à cette journée au tarif de 290€ HT, soit 348€ TTC (déjeuner inclu)
 Cette formation est réservée aux membres d'Eurojuris France.

Modalités d'inscription et d'annulation : Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le séminaire sont acceptées.

Nom: **Prénom :**

Cabinet - Société: **N° INSEE :**

Lieu / Accès :

AG2R LA MONDIALE : 14-16 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Nombre d'heures de formations et attestation de présence :

Soit 5h30 de formation sur la journée. Une attestation de présence sera envoyée à chaque participant après la formation.

Financement :

Eurojuris France a obtenu la certification QUALIOPi pour ses actions de formations, donc ce séminaire peut être pris en charge par le FIF-PL. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS FRANCE : 11 75 375 0575. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Méthode de formation utilisée, pré-requis et public visé :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. Cette formation est ouverte à tous les membres d'Eurojuris France, avocats en exercice, ou personne en charge de la gestion du cabinet/étude. Aucune compétence juridique spécifique n'est requise, cette formation entrant dans le champs de la gestion du cabinet.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.